

- **Introduction de Pascal GERMAIN**

Pascal GERMAIN présente le Pays Avallonnais et les délégations des membres du bureau :

- Affaires générales, fonctionnement, LEADER, communication et attractivité : Pascal GERMAIN ;
- Projet de Territoire et santé : Nathalie LABOSSE ;
- Aménagement de l'espace, habitat et Projet alimentaire territorial : Didier IDES ;
- Culture, initiatives locales et vie associative : Sylvie CHARPIGNON ;
- Finances : Camille BOERIO.

Pour rappel, le Pays Avallonnais s'appuie également sur des représentants de la société civile (associations, socio-professionnels) réunis au sein du Conseil de Développement Territorial, le CDT.

Son Président, Hervé DESRUELLE, présentera les travaux réalisés par le CDT en 2020 et 2021 et ceux projetés en 2022.

A noter : le nombre et la composition du CDT vont évoluer pour les prochaines élections afin de garantir une meilleure représentativité des acteurs socio-économiques du territoire.

Le Président explique qu'il va être présenté le bilan d'activité du Pays Avallonnais ainsi que les perspectives de travail, qui ont pour but commun l'attractivité, à savoir l'accueil de nouvelles populations et de nouvelles activités.

- **Économie-Tourisme (Pascal GERMAIN)**

Dans le domaine économique, l'action **transmission-reprise** avec la CEA, financée de 2018 à 2020, a été très positive avec en moyenne 17 reprises d'entreprises par an (contre 12 avant le démarrage de cette action).

Cette action permet de réaliser des études sur le potentiel des entreprises à céder. L'avantage pour le cédant est de disposer d'une information détaillée sur la valeur de son bien. Pour le repreneur, il dispose d'un dossier complet qui explique le potentiel de l'entreprise et qui propose un prix réaliste par rapport au marché.

D'autre part, le Pays **accompagne le financement d'autres projets structurants, qui concourent à la stratégie de développement du territoire** tels que :

- La piscine d'Avallon qui a ouvert cet été ;
- Le gîte de groupe de Guillon-Terre-Plaine, qui est ouvert et a fait une très bonne saison estivale ;
- Le site internet de l'Office de Tourisme du Grand Vézelay ;
- Le château de Monthelon qui a entamé ses travaux de restauration.

Le Pays porte aussi la réalisation de trois projets de **signalétique** :

- La signalétique **patrimoniale**, dont il reste à réaliser la pose pour deux communes ;
- La **signalétique d'information locale**, dont la pose vient de se terminer ;
- Et le **renforcement du balisage** de 20 sentiers de randonnée pédestre, dont la pose devrait se terminer en mai.

En 2020, pendant les confinements, le Pays Avallonnais a mené plusieurs actions préfigurant le Projet Alimentaire Territorial, notamment via la mobilisation pour la mise à disposition d'un listing de producteurs locaux et de livraison à domicile, mais aussi sur un forum en ligne, qu'il conviendra de faire évoluer pour qu'il soit plus en adéquation avec les besoins et objectifs du PAT.

En 2022, le Pays continuera à financer la réalisation et la valorisation d'itinéraires cyclables, l'année prochaine les travaux de la Véloroute reliant Avallon et Vézelay au canal du Nivernais, devraient démarrer.

Plusieurs autres projets seront accompagnés, surtout par les fonds européens :

- La réhabilitation de l'ancien collège de Noyers, dont les travaux vont bientôt démarrer ;
- La mise en valeur des jardins de la grange d'Oudun à Joux-la-Ville ;
- Un distributeur automatique de denrées alimentaires qui sera installé par la mairie à Saint-Moré, en lien avec son projet de rénovation de la place du village ;
- Une étude de faisabilité pour un espace multi-services à Guillon-Terre-Plaine ;
- Et la réalisation de nouveaux supports de communication autour des activités peine nature et patrimoine, par l'Office de Tourisme.

- **Projet Alimentaire Territorial (Didier IDES)**

Le CDT s'était emparé du sujet « alimentation de proximité » fin 2019.

En 2020, le Pays Avallonnais a commencé à travailler à préparer le terrain en attendant de pouvoir réunir les acteurs locaux. Puis en mars/avril 2021, plus de 60 personnes ont contribué à écrire ce projet. Il doit désormais évoluer vers des actions concrètes.

Le Pays a ensuite travaillé sur l'alimentation par le biais de la santé, mais a également lancé un projet bien plus ambitieux qui va toucher divers domaines. C'est toute la chaîne qui va être explorée pour l'améliorer : de la production à la distribution, jusqu'à la consommation. Des enquêtes vont être réalisées pour mieux comprendre les enjeux des territoires.

**Début de projet :**

- Volet santé et social en relation avec le CLS sur notamment des actions autour de la ressource en eau (quantité, qualité, disponibilité) ;
- Lutte contre la précarité alimentation et l'éducation à l'alimentation pour tout public ;
- Travail avec l'hôpital pour le projet de cuisine centrale – visite à Lons le Saulnier dans le cadre du PCAET de la CCAVM.
- Le projet a été labellisé "PAT émergent" par la DRAAF et a reçu un financement pour 3 ans.

Clarisse BLANCHARD a été recrutée en mars 2022 pour poursuivre l'élaboration de la stratégie et mettre en route d'autres actions concrètes avec les partenaires et acteurs locaux :

- Premier CoPil prévu pour juin 2022 réunissant les structures institutionnelles (Région, Département, DDT, CCAVM, CCS, ADEME, ARS) et les partenaires techniques (hôpital, chambre d'agriculture) pour échanger sur la mise en route du projet ;
- Des entretiens vont être réalisés avec l'ensemble des acteurs du territoire (agriculteurs, coopérative, syndicat bassin versant, association, etc.) ;
- Un diagnostic agricole et alimentaire du territoire va être réalisé par un prestataire sur la période 2022-2023, l'objectif étant de mieux comprendre les flux alimentaires du territoire, les possibilités de diversification et d'identifier les pistes d'actions concrètes pour la suite du projet.

**Volets d'actions :**

- **Restauration collective** : travail avec la restauration collective (scolaire, EHPAD, etc.) pour permettre plus de bio et de local dans nos assiettes conformément à la loi EgAlim ;
- **Production** : travailler à une agriculture plus performante pour le territoire avec notamment un travail sur des nouvelles filières, sur la mutation des pratiques agricoles, sur la ressource en eau, etc. ;
- **Santé & solidarité** : construction d'un projet CLEAlim (Contrat Local d'Education à l'Alimentation) pour travailler à la construction d'actions à destination des enfants et des parents ;

**Communication & formations** : proposer des actions grand public sur la question alimentaire, animer des stands sur les événements du territoire, proposer des formations à destination des élus et du grand public, accompagner les porteurs de projets.

- **Aménagement du Territoire (Didier IDES)**

Un des rôles du Pays Avallonnais est d'accompagner les Communautés de Communes et les Communes dans la mise en œuvre de leurs démarches d'urbanisme, du fait de la compétence SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale). A ce titre, la CCAVM a été accompagnée pour la finalisation de son PLUi, qui a dû être repris en partie durant le premier trimestre 2020.

Le Pays a également organisé et assuré la bonne tenue de l'enquête publique en novembre 2020, malgré un contexte sanitaire difficile (confinement de fin 2020), où 154 visiteurs ont été accueillis et 67 courriers reçus. Puis, à la suite de son approbation en avril 2021, le Pays Avallonnais a assuré la production des 48 dossiers de PLUi, tâche souvent méconnue bien qu'essentielle et représentant un important temps de travail.

Par ailleurs, le Pays Avallonnais a également mené, pour le compte de la CCAVM, des procédures de modification simplifiée du PLUi, dont certaines sont en cours de consultation du public.

Enfin, le Pays accompagne également les Communes dans leur politique foncière ou, plus largement, sur des projets urbains, comme à Saint-Moré, à Châtel-Censoir ou sur l'OGS. C'est l'occasion de prodiguer des conseils d'ordre juridique ou technique sur diverses questions : urbanisme, réseaux, fiscalité, etc.

- **Habitat-Énergie (Didier IDES)**

En lien avec les objectifs inscrits dans le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et pour s'impliquer davantage dans la transition écologique, le Pays Avallonnais a lancé un nouveau service en février 2021. Le PRCA (Pôle Rénovation Conseils de l'Avallonnais) accompagne le particulier de A à Z dans son projet de rénovation BBC (Bâtiment Basse Consommation).

L'accompagnement porte sur l'aspect technique et administratif, mais également financier, avec l'aide au montage d'un plan de financement.

Ce dispositif est intégré à Effilogis qui est le programme de la Région Bourgogne-Franche-Comté pour l'efficacité énergétique des bâtiments, en partenariat avec le service public France Rénov'.

Ainsi, entre février et décembre 2021, ce sont plus de 430 ménages qui ont bénéficié du service. 25 audits énergétiques ont été prescrits par la conseillère, dont 12 déjà réalisés. Par ailleurs 3 AMO ont été prescrites en fin d'année 2021.

En lien avec ce nouveau dispositif, le Salon Planète Habitat Énergie a été remplacé par les Rencontres de la Rénovation Énergétique dont la première édition s'est tenue les 1er et 2 octobre derniers. Sur les 15 stands, plus de 300 visiteurs ont pu avoir des conseils pour leur rénovation énergétique et ont pu prendre des contacts avec des artisans labélisés RGE.

Initialement organisé tous les 2 ans, il reste à définir la date de la prochaine édition.

- **Aménagement du Territoire / Habitat-Energie (Didier IDES)**

Pour 2022, de nouvelles missions restent à écrire. Tout d'abord, en lien avec Nathalie Labosse et avec le soutien de l'ARS, il a été décidé de mener une **étude d'impact « santé » sur le SCoT**, afin d'éclairer les choix en matière d'aménagement de l'espace et d'impact sur la santé des habitants. Les résultats sont attendus d'ici la fin du mois et une restitution sera faite devant les Maires. On espère que cette étude permettra d'orienter les politiques publiques pour atteindre un cadre de vie sain.

Ensuite, l'accompagnement par le Pays Avallonnais des Communes dans leurs projets liés au cadre de vie et à l'habitat continuera.

Il a également été question du devenir du Pôle Rénovation Conseils de l'Avallonnais. Bien que très prisé par les habitants, il ne permet pas d'atteindre les objectifs de rénovation Bâtiment Basse Consommation qui ont été fixés, du fait d'un modèle peut-être trop rigide et trop approximatif à la fois. Modèle que les élus ont essayé de renégocier avec la Région, avec un bilan en demi-teinte.

Une des premières pierres de cette refonte est l'externalisation du service de conseil auprès de l'ADIL de l'Yonne à qui nous finançons un ETP. Le Pays Avallonnais s'est laissé un peu plus d'un an pour voir si cette nouvelle formule allait faire ses preuves, soit jusqu'en juin 2023, date de la fin de la convention financière avec la Région. Toutefois, la Région a annoncé ce lundi la suspension des audits énergétique, clé de voûte du dispositif, jusqu'à septembre, en raison de la mise en place d'un nouvel audit par l'État. Cela risque donc de remettre en cause le dispositif entier pour les prochains mois.

Enfin, afin de continuer l'animation du SCoT et du CRTE, ainsi qu'assurer l'accompagnement des projets d'urbanisme des Communes et Communautés de Communes, nous avons recruté un nouvel agent, Caroline STEPHAN, qui vient suppléer Guillaume PAPIN dans ces missions depuis mai 2022.

#### **Remarques :**

Pour répondre à Mme FOUCHET concernant les impacts de la modification du SRADDET de la Région, M. IDES précise que l'ensemble des SCoT devront intégrer les nouvelles dispositions du SRADDET pour être compatible.

- **Santé (Nathalie LABOSSE)**

Le projet de Maison des étudiants en santé à Avallon est le fruit d'une longue collaboration entre les élus du territoire et les professionnels de santé qui en ont exprimé le besoin, pour faciliter l'accueil des stagiaires. Il s'agit d'une réhabilitation des anciens hospices de l'hôpital d'Avallon. Les travaux ont commencé en avril 2020 et la fin des travaux est attendue pour cet été.

Dans l'attente, le Pays Avallonnais met à la disposition des stagiaires 2 appartements de type F4 dans le quartier des Chaumes à Avallon, en partenariat avec Domanys.

8 médecins et kinésithérapeutes en ont bénéficié de 2020 à 2021, avec une participation mensuelle de 100,00 euros par stagiaire grâce à l'aide régionale.

Le Pays Avallonnais organise aussi chaque année 2 sessions d'accueil des stagiaires, en mai et novembre ; compte tenu du contexte sanitaire, et en partenariat avec les professionnels de santé, une opération « paniers de produits locaux » a été mise en place au bénéfice des stagiaires. 27 paniers ont ainsi été offerts en guise de bienvenue.

La hausse de l'effectif des maîtres de stages universitaires sur le territoire, soit une dizaine, ainsi que l'accueil des stagiaires offert par le Pays et partenaires semblent porter leurs fruits. En effet, 2 anciens stagiaires en santé sont en cours d'installation à la maison de santé d'Avallon.

#### **Remarques :**

En réponse à l'observation de Mme LEGENDRE, M. GERMAIN explique que les étudiants en santé ne paieront que les charges et les consommables. De ce fait, ils n'auront pas à payer de loyer, ce qui permettra à la structure de récupérer la TVA, soit environ 170 000,00 euros.

Concernant ce type d'opération, Mme LABOSSE témoigne d'un bon retour d'expérience à Saint-Sauveur en Puisaye.

Les projets « santé » en direction des enfants et des jeunes ont été fortement impactés par la crise sanitaire.

Pour ce qui est de la **prise en charge coordonnée du surpoids infantile** initiée en 2018 avec l'appui financier de l'ARS BFC, et mise en œuvre par les maisons de santé et l'ODSAA, une dizaine de collégiens par an ont bénéficié des activités physiques adaptées. Le programme d'activités n'a pas été reconduit à la rentrée de septembre 2021, lié à un faible effectif des familles et enfants recrutés par les maisons de santé.

Par ailleurs, **l'accompagnement des familles du territoire par rapport à la problématique des troubles du développement de l'enfant** fait partie des priorités. Des actions désensibilisation/formation ont été initiées par les structures spécialisées locales (CAMSP d'Avallon, Sessad Epnaket Resam Autisme) en direction des professionnels de la petite enfance de nos collectivités.

Aussi, diverses **actions de prévention pour les jeunes** ont été proposées, en s'appuyant particulièrement sur le Pass'santé jeunes, un outil en ligne piloté par l'ARS BFC pour informer les parents, adolescents et jeunes sur les sujets de santé et les ressources locales disponibles. Ces actions ont été notamment menées en partenariat avec le Centre social d'Avallon qui porte une journée annuelle de sensibilisation des collégiens d'Avallon sur les sujets de la santé.

Les actions de promotion de la santé touchent divers aspects de la vie quotidienne, et pour les développer au plus près des habitants, il est nécessaire de s'appuyer sur les associations locales. Ainsi :

- **Les 2ème et 3ème éditions des journées nationales de la qualité de l'air** ont été organisées en 2020 par l'association Terre de Légendes, et en 2021 par le foyer la Joie de Vivre, bénéficiaires d'un appui financier de 1500,00 euros de la DREAL BFC. On compte une centaine de participants au total.
- Un collectif d'acteurs locaux s'est mis en place en 2020 (Foyers de vie, CMP d'Avallon, Centre social d'Avallon, UNAFAM, Sessad, Pays Avallonnais), pour mener sur le territoire des **actions de sensibilisation à la santé mentale et aux handicaps**. C'est dans ce cadre, et en lien avec le RSMY (Réseau santé mental de l'Yonne) que des pièces de théâtre ont été proposées par la troupe EXPONENS autour des droits des personnes en situation de handicap en 2021.
- Le 22 octobre, le Conseil territorial de santé de l'ARSBFC a organisé, en partenariat avec le Pays Avallonnais, le deuxième débat dans l'Yonne sur le **directives anticipées** (après celui tenu à Joigny en 2019).
- La promotion de la santé passe également par **des rencontres organisées par le Pays sur divers sujets de santé** : hospitalisation sous contraintes, prise en charge des personnes en situation de handicap, les aides CPAM pour faciliter l'accès aux soins...
- La labellisation *Plan national nutrition santé* valorise le développement des projets en matière d'alimentation et d'activités physiques, et elle peut présenter des opportunités de financement des projets par le biais des appels santé spécifiques.

Le CLS du Pays Avallonnais arrive à échéance à la fin 2022. Aussi, en concertation avec l'ARS BFC, une évaluation et des travaux participatifs pour l'élaboration du prochain contrat se mettront en route, en lien avec les démarches en cours du Projet de Territoire, du programme LEADER ou de la CTG.

L'accompagnement des associations locales se poursuit pour développer dans les communes des projets de santé et du bien-être.

Les sessions d'accueil des étudiants en santé vont également se poursuivre. Le lien entre étudiants et territoire va continuer à se renforcer grâce au Service sanitaire, qui permet aux étudiants d'apporter leur savoir en matière de santé aux écoles du territoire.

- **Culture et loisirs (Sylvie CHARPIGNON)**

**Éducation artistique** : en 3 ans, le CLEA (Contrat Local d'Éducation Artistique) a concerné environ 800 enfants du territoire. Ils ont bénéficié de projets pédagogiques proposés par 32 intervenants artistes. Tout cela est possible grâce au contrat passé avec la DRAC et le CD89, qui en sont les principaux financeurs, et bien sûr l'Éducation Nationale qui apporte son expertise pédagogique.

**Cinéma itinérant** : en plein air l'été et en salle le reste de l'année. Le projet est financé à 80% par le programme LEADER. Ces séances offrent des temps de rencontre avec la population et le Pays est bien identifié au travers de cette action.

Pour le plein air : 2ème et 3ème saison avec 12 séances programmées en 2020 et pareil en 2021. C'est un événement attendu et apprécié des spectateurs, qui anime notre territoire. On compte près de 1500 spectateurs sur ces deux saisons. Cela nous permet aussi d'aller à la rencontre des habitants et des touristes, pour prendre le pouls du local et les interroger sur des sujets spécifiques. Par exemple, nous avons pu diffuser un questionnaire sur les pratiques alimentaires, afin de nourrir notre projet PAT.

En salle : très bon lancement en février 2020, puis interruption du fait de la crise sanitaire, mais depuis septembre 2020 nous avons réussi à relancer le projet et c'est un temps convivial qui anime les bourgs et permet aux habitants de se rencontrer. Depuis le lancement et jusqu'à fin 2021, on compte près de 950 spectateurs en cumulé pour 30 séances, soit une moyenne de 30 spectateurs par séance, ce qui nous place dans la moyenne haute par rapport aux chiffres que fait le prestataire sur l'ensemble de l'Yonne.

Le CDT a reçu et étudié 14 dossiers de demande de **subvention exceptionnelle pour 2020 et 2021** dans le domaine culturel (musique, spectacles, cirque, art contemporain...). Ce qui montre bien le dynamisme local pour offrir un accès à la culture à tous et des occasions de se retrouver. Neuf d'entre eux ont reçu ou vont recevoir un soutien financier. Certains projets sont reportés en 2022, mais les élus sont assurés d'une reprise forte de l'action associative.

Ces deux dernières années ont été marquées par une forte création d'associations dans le domaine culturel et l'arrivée sur le territoire de nombreux talents. C'est pourquoi le CDT s'est emparé du sujet et a organisé plusieurs ateliers, autour de la place de la **culture** dans le développement local, lors de ses Assises le 30 octobre dernier.

**Le CLEA a été renouvelé pour trois ans** et le Pays Avallonnais travaille avec les partenaires pour son déploiement auprès d'autres publics. À titre d'information, la DRAC finance cette action à hauteur de 20 000,00 euros, le CD89 à hauteur de 5 000,00 euros et le Pays a validé un abondement variable aux alentours de 2 000,00 euros, en plus de la valorisation du temps agent de coordination (20 % d'un temps plein).

Par ailleurs, le **cinéma** itinérant se poursuit en 2022.

Pour le cinéma en salle, il s'agira du même fonctionnement et des mêmes lieux qu'en 2020 et 2021 : tous les mois à Noyers et Quarré-les-Tombes, puis alternance entre un mois à Châtel-Censoir, l'autre mois à Saint-Père et de même entre L'Isle-sur-Serein et Guillon-Terre-Plaine. Il est prévu 24 séances entre janvier et juin puis 16 entre septembre et décembre.

Pour le cinéma de plein air, nous avons cette année 8 séances et un nouveau format. Une contribution est demandée aux mairies accueillantes et un fil rouge permet de relier le programme axé sur les tournages réalisés en Bourgogne.

De façon générale, il conviendra de s'interroger sur la pérennisation ou non de l'action, en effet, même si de nouvelles pistes de financement sont à l'étude, les subventions ne seront pas éternelles. Un groupe de réflexion sera prochainement établi à ce sujet.

Enfin, le CDT continuera de sélectionner les dossiers de demande d'aide présentant un intérêt territorial et les élus attendent leur contribution au Projet de Territoire sur le volet « Culture ».

### Remarques

Mme FOUCHET constate un manque de moyens humains des associations sur le territoire et demande s'il est possible de trouver des financements pour la création d'un poste d'animateur associations et pour améliorer la communication/visibilité des associations.

En réponse, Mme CHARPIGNON annonce que la Communauté de Communes du Serein organise le 20 mai prochain un temps de travail avec les associations, dans l'objectif d'organiser un forum des associations à la rentrée. Ce sera également l'occasion de connaître leurs besoins et attentes.

Mme LABOSSE ajoute qu'il est envisageable de demander aux associations de se regrouper pour financer un poste d'animateur au sein du Pays Avallonnais.

- **Communication (Pascal GERMAIN)**

Les **actions et outils de communication** comportent 2 volets : la communication globale sur le PETR et la communication spécifique aux projets et actions.

Par exemple, un plan de communication a été établi pour le projet de cinéma itinérant et un autre pour le lancement du PRCA. Par exemple, des documents sont édités, la presse est mobilisée et nous faisons paraître des articles dans les magazines (Criquet, Auxois-Morvan) ou encore l'Yonne Républicaine et Radio Avallon.

Aussi, la communication du Pays Avallonnais s'illustre via divers outils numériques : site internet, page Facebook, lettres d'information. Elle passe aussi par la réalisation de supports papier tels que affiches, plaquettes et flyers divers. Des temps de relations presse et de l'achat média sont également programmés.

Les élus ont également été mobilisés pour aller à la rencontre des habitants et pour faire connaître nos actions lors des temps forts du territoire : Forum des Associations, cinéma, Oxfam, marchés...

Le Pays Avallonnais entreprend peu d'actions à destination directe du grand public, mais au travers d'actions concrètes comme le cinéma et l'ouverture du PRCA, le Pays est peu à peu identifié, ainsi que ses missions, auprès des habitants.

Pour 2022, la priorité est de **structurer davantage la mission communication**, suite à sa création, la commission communication devra valider la stratégie de communication et la décliner en plans annuels.

Le site Internet sera également à densifier pour 2022.

Par ailleurs, le Pays est lauréat de l'Appel à Manifestation d'intérêt porté conjointement par l'ANPP et les Jeux Bordier pour la réalisation d'un jeu de société à l'échelle du Pays Avallonnais.

Avec un lancement prévu à l'automne 2022, le début d'année a été marqué par la conception du jeu ; un groupe de travail a donc été établi et des actions de promotions ont eu lieu sur les marchés.

Enfin, **le Pays Avallonnais est engagé pour 3 ans avec l'application mobile IntraMuros** qui permettra de communiquer au plus près des administrés et d'être directement dans leur téléphone. Des formations pour les agents et les communes sont en train d'être organisées pour un lancement officiel qui ne saurait tarder.

- **Attractivité (Pascal GERMAIN)**

L'**attractivité du territoire** est depuis longtemps au cœur des projets du Pays Avallonnais et plusieurs actions ont ainsi déjà été menées.

Par exemple, des **week-ends d'accueil pour les candidats néerlandais** à l'installation sur le territoire ont été organisés. En effet, chaque année la Région participe au salon de l'émigration à Utrecht et communique au Pays Avallonnais les candidats à l'installation en Avallonnais. Ainsi, en 2020, un certain nombre de partenaires ont été mobilisés pour accueillir 5 couples qui ont pu apprécier le territoire et les possibilités qu'il offre. Le Pays Avallonnais est d'ailleurs toujours en contact avec un porteur de projet et un autre, kinésithérapeute, est en cours d'installation sur le territoire. Malheureusement, pour 2021, au vu de la situation sanitaire, conjointement avec la Région et les candidats à l'installation, la décision a été prise de reporter ce week-end d'accueil. Pour 2022, le maintien de cette action reste à définir.

Par ailleurs, en septembre 2021, le Pays s'est associé au défi sportif et solidaire de **l'Oxfam Trailwalker**, pour aller à la rencontre des participants et pourquoi pas, leur donner envie de s'installer sur le territoire.

Dans le cadre de cette stratégie d'accueil de nouveaux habitants, le Pays poursuit une démarche de prospection extraterritoriale. Afin de toucher tout public en quête d'un nouvel espace de vie, le Pays Avallonnais est présent depuis septembre 2020 sur la **plateforme en ligne Comm'une Opportunité**. Ce site Internet permet la rencontre entre porteurs de projets et territoires. L'adhésion au titre du Pays Avallonnais a permis la création d'une page territoire par Communauté de Commune et par Commune. La Chambre Économique de l'Avallonnais est partenaire sur cette opération. Elle publie les annonces des commerces à reprendre dont elle suit les dossiers.

Enfin, les actions du Pays Avallonnais ont été remarquées par la Région, puisqu'il a été retenu l'été dernier à un appel à projets sur l'attractivité. Ceci va permettre la réalisation d'un véritable programme d'actions pour 2022 autour du « Bien vivre en Avallonnais ». Pour mener ces actions le Pays dispose d'une subvention, mais également d'un accompagnement de la Région, qui souhaite mener une démarche régionale et fédérer les acteurs.

L'année 2022 sera marquée par la mise en œuvre des actions mentionnées dans l'appel à projets régional. Il s'agira donc de miser sur ce nouvel outil, en matière de prospection hors des frontières territoriales.

Par exemple, par la constitution d'un groupe d'ambassadeurs, chargés d'aider le Pays à faire la promotion du territoire sur la région parisienne, vivier de candidats à l'installation. Il y a également la volonté de faire du site Internet du Pays Avallonnais un véritable portail d'accueil sur le territoire. Ou encore, d'organiser des portes ouvertes du territoire pour accueillir les candidats à l'installation le temps d'un week-end et leur montrer leur potentiel futur cadre de vie.

Toutefois, tout reste encore à définir, en lien avec le CoPil à mettre en place et les différents groupes de travail à mettre en œuvre. Notamment du fait de la situation sanitaire, l'accompagnement de la Région a pris du retard, un temps de rencontre avec les autres territoires retenus à cet appel à projets et d'ailleurs organisé mardi 17 mai. La Communauté de Communes du SEREIN a également associé le Pays Avallonnais à ses actions en matière d'attractivité du territoire.

La coordination entre actions Pays et actions de la CCS en est à ses débuts mais promet d'être fructueuse.

- **Les actions du CDT (Hervé DESRUELLE)**

En 2020, les Assises du CDT ont été organisées comme un temps convivial dédié aux associations, à l'occasion du renouvellement du collège associatif. Cette nouvelle formule a été appréciée et maintenue par la suite pour celles de l'année 2021 et sans doute pour 2022.

Il convient de rappeler que le Conseil de Développement est composé de deux collèges, un pour les associatifs et l'autre pour les socioprofessionnels.

Une réflexion autour de la représentation de la société civile au sein du CDT a été menée et la répartition des sièges a été modifiée. Pour que cela devienne effectif, le CDT attendait une modification des statuts du Pays, chose faite depuis le début de l'année.

Parallèlement, afin de continuer à travailler malgré le contexte, le CDT a souhaité constituer des groupes de travail par projet et non plus par thématique, donc il y a de plus petits groupes mais ils sont plus efficaces.

C'est ainsi qu'ils ont pu travailler à l'initiation du Projet Alimentaire Territorial et sur d'autres projets comme l'attractivité.

Le CDT a aussi continué à aller à la rencontre de la population autant que possible et a poursuivi la sélection des projets à intérêt territorial qui méritent un coup de pouce.

Pour l'année à venir, le CDT continuera à venir en appui au Pays sur les actions qu'il porte, tel que le cinéma ou l'accueil de nouveaux arrivants.

A l'occasion de son renouvellement, en 2023, il recrutera de nouveaux membres afin d'élargir et diversifier ses réflexions. Le règlement d'élection sera bientôt modifié à cette fin.

D'autre part il souhaite accueillir, lors des groupes de travail, des personnes qualifiées ou experts des thèmes et projets traités afin d'avoir un éclairage supplémentaire.

Le CDT participera aussi activement à l'élaboration du Projet de Territoire en cours, en organisant à nouveaux des rendez-vous avec les associations et acteurs locaux. De plus, il travaille actuellement sur une contribution écrite sur l'activité culturelle comme levier de développement local.

Enfin, le règlement d'intervention pour les aides aux associations a été réétudié, il comporte maintenant deux volets :

- Le premier, qui maintient les aides exceptionnelles, c'est-à-dire délivrées une seule fois pour des actions nouvelles. Cette aide peut être demandée au fil de l'eau, le long de l'année.
- Un second volet « Appel à projets pour pérennisation des actions », une nouvelle formule qui a pour but de soutenir les initiatives des acteurs locaux ayant fait preuve d'efficacité, afin d'en encourager leur pérennisation. La sélection est plus stricte afin d'éviter l'effet de saupoudrage et sera plus adaptée à la stratégie du territoire à venir. Cet appel à projets a déjà été lancé et les candidatures sont en cours d'analyse.

- **Bilan du Projet de Territoire 2015-2020 (Nathalie LABOSSE)**

Le Projet de Territoire 2015-2020 avait **une finalité** : valoriser le territoire et ses opportunités pour **accueillir de nouvelles populations et de nouvelles activités**.

Pour ce faire, il s'appuyait sur **3 objectifs stratégiques**.

Le premier et fondamental consistait à **construire et animer la politique d'accueil**, en améliorant la connaissance du territoire, développant une culture commune de l'accueil et promouvoir l'offre du territoire en interne et à l'extérieur.

Ensuite, pour offrir aux nouveaux arrivants un territoire dynamique et rempli d'opportunités, il s'agissait de **créer les conditions favorables pour travailler au Pays** en accueillant de nouvelles activités et en pérennisant les existantes.

Enfin, pour pérenniser les installations et améliorer le quotidien des habitants, des **solidarités entre ville et campagnes devaient nécessairement être construites**, en permettant l'accès aux services et aux loisirs en promouvant un aménagement durable et en offrant des logements de qualité.

Au bout de six années de mise en œuvre, un premier bilan quantitatif des actions inscrites au Projet de Territoire a pu être dressé.

Aussi, sur 29 actions :

- 5 ont été menées à bien ;
- 4 sont encore en cours de concrétisation ;
- 9 ont été réalisées en partie ;
- 11 n'ont malheureusement pas été réalisées, par manque de temps, de moyens humains ou financiers, ou encore en l'absence d'opportunité.

D'un point de vue qualitatif, voici les enseignements tirés.

Des points positifs, tout d'abord :

- **Un Projet de Territoire** épuré avec une finalité bien définie, **facilement identifiable** ;
- Un Projet de Territoire qui a bénéficié d'une **large concertation** ;
- Un Projet de Territoire qui se veut **fédérateur et décentralisateur** ;
- Une stratégie qui a su **se maintenir le temps du mandat**, notamment **au travers des plans et contrats** portés par le Pays Avallonnais (SCoT, Programme LEADER, Contrat de Territoire, Contrat de ruralité, Contrat Local de Santé).

Mais les élus ont également identifié des points négatifs, qu'il s'agira d'améliorer :

- Des actions **sans porteur identifié** au préalable ;
- **Des actions « opportunistes »** qui sont apparues ou ont refait surface au gré des contractualisations et projets ;
- Un Projet de Territoire qui **a fait l'impasse sur des problématiques environnementales et de société**, devenues incontournables aujourd'hui ;
- Un Projet de Territoire **trop peu connu des élus, des EPCI et des partenaires**, hormis la Région, notamment du fait d'un **fort tuilage de leurs représentants** ;
- Une articulation EPCI/PETR qui **a peiné à trouver son rythme**.

- **Perspectives du Projet de Territoire 2021-2026 (Nathalie LABOSSE)**

2022 marque l'ouverture d'une nouvelle page pour le Projet de Territoire avec sa révision.

Des réunions publiques sur l'ensemble du territoire ont été menées, durant les mois de novembre et de décembre, afin d'aller à la rencontre des citoyens et des élus.

Celles-ci ont permis de noter que les constats posés et les orientations définies, il y a six ans, sont encore pertinents aujourd'hui. Toutefois, de nouvelles problématiques se sont révélées, en matière environnementale d'abord, mais également sur des questions de cohésion sociale ou d'action culturelle.

C'est pourquoi le Pays Avallonnais sollicitera une nouvelle fois les communes pour écrire ensemble ce nouveau projet, qui doit donner du sens aux actions et permettre de dépasser la somme des intérêts particuliers.

Les intentions pour le territoire, exprimées à travers ce projet trouvent une partie de leur concrétisation à travers le SCoT, volet « réglementaire » du projet.

Ensuite, elles seront également croisées avec les attentes des partenaires pour donner lieu à de nouvelles contractualisations.

A titre d'exemple, on peut citer le Contrat « Territoire en action » avec la Région, le Contrat Local de Santé avec l'ARS, la Convention Territoriale Globale avec la CAF, le CRTE avec l'Etat et le Département.

Seront organisés durant la fin du mois de mai et le mois de juin, une série de 8 ateliers de travail collaboratifs avec les communes, le CDT, des partenaires mais également des associations et des citoyens volontaires qui se sont inscrits aux précédentes réunions publiques.

Ces ateliers permettront d'affiner les axes du Projet de Territoire, préétablis lors de la rédaction du CRTE, et identifier de nouvelles actions pour les différents contrats et la candidature au nouveau programme LEADER.

En parallèle de ces ateliers, la Convention Territoriale Globale, menée avec la CAF, les Communautés de Communes et la Ville d'Avallon, abondera le Projet de Territoire sur le volet social et solidarités.

- **Points d'actualité**

### **CRTE (Pascal GERMAIN)**

Les participants sont invités à nous faire remonter des projets matures et structurants par mail, comme en avril-mai 2021.

### **LEADER (Pascal GERMAIN)**

Une nouvelle candidature LEADER est en cours d'élaboration. Elle devra être déposée en juillet 2022.

Les grands axes stratégiques ont déjà été arrêtés, en effet le cahier de charge de l'appel à candidature impose des thématiques et les élus ont sélectionné celles en corrélation avec les enjeux identifiés dans le CRTE, grâce aux consultations de la fin de l'année dernière.

Des réunions auront lieu bientôt pour permettre à chacun de faire remonter des projets à inscrire dans LEADER ou toute autre contractualisation.

### **Communication (Pascal GERMAIN)**

Lors de la précédente Conférence des Maires en 2019, les élus avez exprimé leur intérêt pour la mise en place sur le site Internet du Pays Avallonnais d'un espace pour informer les communes.

Notre équipe souhaite obtenir davantage de précisions quant à ces attentes : cet espace peut-il être un intranet à destination des élus, mais aussi des secrétaires de mairie ? Cet espace peut également être une plateforme d'échanges entre les communes et le Pays ou simplement un espace où le Pays Avallonnais dépose des informations ? **En somme, comment améliorer la relation Communes / Pays Avallonnais ?**

### **Les associations du territoire (Sylvie CHARPIGNON)**

Le Pays tient une base de données des associations locales en se basant sur les données du Registre National des Associations.

Pendant les associations qui cessent leurs activités oublient souvent de procéder à une dissolution et de la déclarer. Elles restent donc dans le registre.

#### **Le Pays Avallonnais a besoin des communes pour aider à faire le tri.**

Pour cela, il est possible de leur envoyer un extrait des données concernant les associations de chaque commune pour qu'elles puissent informer le Pays Avallonnais si ces associations sont actives, en sommeil ou inexistantes.

Le CDT a aussi en projet de créer un programme à destination des associations sur les sujets qui les préoccupent. Il sera créé avec elles, selon leurs besoins et pourra faire intervenir des experts ou proposer des visites inspirantes. Les élus intéressés pourraient être associés.

D'autre part, lors des récentes assises du CDT, diverses associations ont fait part de leur souhait d'un forum des associations du Pays Avallonnais. Temps de rencontres et d'échange qui leur permettrait de mieux se connaître et se faire connaître. Une formule itinérante a aussi été évoquée, il s'agirait d'organiser des dates sur une période courte dans les bourgs-centres. Le but serait l'interconnaissance et l'émergence de projets.

Ce projet devrait être mis en œuvre pour 2023.

Pour 2022 les associations seront largement associées à l'élaboration du Projet de Territoire, grâce aux réunions à venir.